

Date de création : 18/07/2025  
Mise à jour : 13/08/25

Contact OMEDIT  
omedit@omedit-nag.fr  
05.57.01.47.00

# BEYFORTUS® nirsévimab CAMPAGNE 2025 – 2026

Retrouvez les dernières  
informations à jour sur le site  
internet de l'OMEDIT NAGG



## FICHE Mémo Établissement de santé



### 1 PRESCRIPTION



Médecins, sages-femmes

Services concernés : **Maternité, pédiatrie, néonatalogie**

**Indication :** Prévention des infections des voies respiratoires inférieures dues au virus respiratoire syncytial (VRS) chez les **nouveau-nés et les nourrissons** au cours de la saison de circulation du VRS

**Contre indication :**  
hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients

Population éligible pour la campagne 2025-2026 (1ère saison de circulation du VRS) :

- Nourrissons nés à partir du 1er février 2025 pour la Métropole, la Guyane, la Martinique, St Martin et St Barthélémy, la Réunion et la Guadeloupe
- A partir du 15 mars 2025 pour Mayotte

Population éligible pour la campagne 2025-2026 (2e saison de circulation du VRS) :

- Nourrissons jusqu'à l'âge de 24 mois et demeurant vulnérables

**En attente de prise en charge**

### Posologie :

En fonction du **poids du nourrisson** (Anticiper les prises de poids lors de la prescription en fonction de la date d'administration)

poids < 5kg : dose unique de 50 mg

poids ≥ 5kg : dose unique de 100 mg

Si 2e saison de circulation : en 1 fois, 2 injections de 100mg

Alternative possible pour les nourrissons à haut risque éligibles : **SYNAGIS® (palivizumab)**

### 2 APPROVISIONNEMENT – DISPENSATION PAR LES PUI



#### Approvisionnement et commandes

- Marchés proposés par les centrales d'achat UniHa, ResaH, régionales et privées
- Commande **directe** auprès du laboratoire SANOFI via les **commandes classiques (mail ou EDI)**
- **Livraison** : à partir de la mi-août ; sous 48-72h (jours ouvrés) pour les commandes de réassort

#### Prise en charge

- **Dans le cadre d'une hospitalisation** (maternité, néonatalogie, pédiatrie) à partir du 01/09/25 :
  - Déclaration PMSI via support de recueil des **médicaments disposant d'une Autorisation d'Accès compassionnel (AAC)**
  - Compensation forfaitaire : **225,64€** après déclaration des UCD administrés ; code indication unique **NNIRS01**
  - **Code UCD BEYFORTUS 50mg : 3400890032612 ; code UCD BEYFORTUS 100mg : 3400890032698**
  - Aucun versement au titre de l'écart médicament indemnisable (EMI)
- **Dans le cadre d'une consultation externe** : pas de prise en charge à ce stade

### 3 ADMINISTRATION



Seringue préremplie

Médecins IDE Sages-femmes

**Possibilité d'immuniser dès la naissance – recommandé avant la sortie de maternité à partir du 1er septembre 2025**

- Administré uniquement par voie intramusculaire de préférence dans la partie antérolatérale de la cuisse  
Vérifier les étiquettes sur l'emballage extérieur afin de s'assurer d'avoir choisi la bonne présentation 50 ou 100mg
- Possibilité de **co-administration avec les vaccins** de l'enfance  
Chaque produit doit être administré à l'aide d'une seringue différente et à des sites d'injection distincts

**Effet indésirables potentiels :** éruption cutanée (rash), réaction au site d'injection (induration, œdème et douleur), fièvre (non graves)

En cas d'apparition de signes et symptômes d'une réaction cliniquement significative d'hypersensibilité ou d'anaphylaxie, arrêter immédiatement l'administration et débiter un traitement médicamenteux et/ou des soins de soutien appropriés.

Pour toute suspicion d'effet indésirable ou question relative à sa sécurité (interactions, contre-indication, bon usage...) contactez votre Centre régional de pharmacovigilance (**CRPV**) ou **signalement.social-sante.gouv.fr**

→ **Traçabilité** dans le carnet de santé de l'enfant : dose, lot et date

**Une alternative existe désormais pour les femmes enceintes, permettant de transmettre une protection au nourrisson dès la naissance, grâce à l'administration d'ABRYSVO® pendant la grossesse**

#### LIENS UTILES



RCP européen\_beyfortus\_EMA

HAS\_beyfortus

ANSM-beyfortus-lettre-aux-professionnels-230823

DGS\_Urgent\_n°2025\_15 du 26/06/25 : Campagne d'immunisation des nouveau-nés et nourrissons contre les infections à VRS pour la saison 2025-2026

Note d'information du 16 juillet 2025 relative aux modalités de mise en œuvre de la campagne 2024-2025  
Notice ATIH du 04/08/25

Autorisation pour les PMI de disposer et d'administrer le BEYFORTUS : Décret du 29/08/24 et Arrêté du 02/09/24

Décret n°2023-878 14/09/23 (liste des médicaments autorisés à la prescription des sages-femmes)